

Pharmacien

1/Présentation du métier

2/Evolution professionnelle

3/Salaire



4/Formation nécessaire

5/Les vidéos

1/Présentation du métier

Le pharmacien est un spécialiste du médicament dans sa globalité. Les études de pharmacie permettent l'accès un éventail large de secteur d'activité (circuit de distribution, vente et conseil, hôpital, armée et sapeurs-pompiers, enseignement et recherche, industrie, biologie, institutions et instances de régulation du médicament...) et de métiers. Le pharmacien d'officine (qui travaille en pharmacie) délivre les médicaments prescrits par le médecin.



Le **pharmacien d'hôpital** fournit les médicaments à donner aux malades et veille au suivi des protocoles élaborés avec les médecins. Dans un laboratoire privé, le **pharmacien-biologiste** peut être directeur, tout en effectuant des analyses. Dans un laboratoire public, il est recruté sur concours.

La distribution pharmaceutique achète, stocke et distribue les produits pharmaceutiques dans les officines et pharmacies d'établissements de santé de son secteur géographique. A l'interface entre les laboratoires et les pharmacies, il définit et fait appliquer les procédures relatives au produit et à la réglementation.

RETOUR

2/Evolution professionnelle

Dans la haute fonction publique, les pharmaciens inspecteurs de la santé publique sont chargés d'élaborer les nouveaux textes sur la profession. Ils contrôlent également les fabricants de médicaments, ainsi que les grossistes, les officines et les laboratoires. Ils sont peu nombreux et recrutés sur concours.



L'armée, de son côté, emploie également des pharmaciens militaires. Recrutés sur concours à l'École de santé des armées, ils exercent des missions variées (pharmacien en hôpital militaire, pharmacien industriel, chercheur au sein de l'Institut de recherche biomédicale des armées, pharmacien en toxicologie).



RETOUR

3/Salaire

Au sein du département des affaires pharmaceutiques, un débutant sera **rémunéré** environ 3.000€ brut (2.340€ net), mais son salaire pourra monter jusqu'à 6.500€ au bout de 10 ans (5.070€ net) et jusqu'à 8.000€ brut par mois (6.240€ net) s'il occupe le poste de **pharmacien** responsable.



Au sein du département des affaires pharmaceutiques, un débutant sera **rémunéré** environ 3.000€ brut (2.340€ net), mais son salaire pourra monter jusqu'à 6.500€ au bout de 10 ans (5.070€ net) et jusqu'à 8.000€ brut par mois (6.240€ net) s'il occupe le poste de **pharmacien** responsable.

RETOUR

4/Formation nécessaire

Les lycéens peuvent accéder aux études de pharmacie après 1, 2 ou 3 années d'études supérieures. Deux types de parcours sont proposés par les universités : un parcours spécifique "accès santé" (PASS) ou une licence avec une option "accès santé" (L.AS).

Le second cycle dure également 2 ans et vise à fournir aux étudiants les connaissances nécessaires à tout pharmacien. **Un programme dense** qui englobe la chimie, les sciences de la vie (génétique, biochimie, biologie végétale et botanique...), la santé publique (toxicologie, droit pharmaceutique...), la sémiologie (pathologie, bactériologie, virologie, immunologie...) et les sciences du médicament (pharmacocinétique, pharmacie galénique, toxicologie des mé



RETOUR

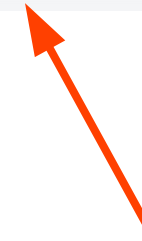


Pendant ces deux années, l'étudiant doit effectuer un **stage obligatoire** de 7 à 15 jours afin de consolider ses connaissances dans un domaine spécifique (cardiologie, système nerveux central...). En plus de ces cours, l'étudiant doit **valider des unités d'enseignements** qui lui permettent de préparer sa future orientation. En effet, à la fin de la 4e année, il est temps de **déterminer son projet professionnel**. Le choix s'effectue entre les trois filières :

- officine
- industrie
- internat.

5/Les vidéos

Voici la vidéo du métier
sur
youtube



Cliquez ici pour voir la
vidéo expliquant le
métier du pharmacien

RETOUR